

# La lettre de la

Coordination des Fédérations et Associations Culturelles de la Région Ile-de-France  
c/o Interfilm 22 rue des Cordelières 75013 Paris  
[cofacrif.asso@laposte.net](mailto:cofacrif.asso@laposte.net) - tel : 01 43 20 52 47 - fax : 01 43 20 52 55



Octobre-Novembre-Décembre 2014 ISSN : 2114-2491

## Associations : quel avenir ?

Pour les composantes du Mouvement Associatif, les perspectives des années à venir paraissent plutôt sombres.

Certes des éléments positifs demeurent en particulier le fait que la culture comme le sport et le tourisme échappent à la compétence partagée, le fait que le budget de la culture semble désormais épargné pour 2015 en tout cas.

Mais pour les associations comme les nôtres, le plus préoccupant demeure le désengagement progressif de l'Etat et la réduction programmée des dotations aux collectivités territoriales.

Compte tenu des charges fixes, on doit craindre que la réduction des moyens de nos partenaires actuels ait de graves conséquences sur les moyens d'action déjà réduits en 2014 dont disposent nos associations.

Le collectif des associations citoyennes a publié une étude détaillée intitulée « *Estimations de l'incidence des restrictions budgétaires sur les associations* ».

Ses conclusions sont plus que pessimistes puisque dans sa conclusion il déclare « *si nous ne réagissons pas et que rien n'est modifié nous allons vers un véritable tsunami avec l'arrêt progressif des subventions aux associations* ».

Souhaitons que l'avenir ne donne pas totalement raison au collectif.

Ces perspectives peu réjouissantes sont une raison supplémentaire pour **que les associations se mobilisent pour la réussite de la campagne engagée par le mouvement associatif dans le cadre de l'opération Grande Cause Nationale.**

## La Grande Cause Nationale

### Présentation

Créé en 1977, le Label « Grande cause nationale » est attribué par le Premier ministre. Il permet en général à des organismes à but non lucratif souhaitant organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision. Les cahiers des missions et des charges des sociétés de programmes Radio France, France 2, France 3, France 4, France 5 et RFO (Réseau France Outre-mer) leur font obligation de diffuser gratuitement 12 messages de la campagne retenue. La circulaire du 20 septembre 2010 précise quant à elle que « *Les présidents de ces sociétés déterminent toutefois les conditions dans lesquelles ils satisfont à cette obligation* ». Les organismes ayant bénéficié de cette assistance doivent, par la même voie, radiophonique ou télévisée, informer le public du montant des collectes réalisées et de l'affectation des dons. Le Mouvement Associatif ne fera pas d'appel aux dons dans le cadre de la Grande cause 2014.

### Attentes du secteur associatif

Pour la 11e édition de La France bénévole, parue en mai 2014, l'association Recherche & Solidarités a interrogé les responsables associatifs sur la Grande cause 2014. Les attentes des associatifs concernent une meilleure reconnaissance de l'action associative par la société et une plus forte implication des pouvoirs publics dans le soutien et le développement des actions associatives, que ce soit sur le terrain financier ou, par exemple, juridique.



## COMMUNIQUE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

### ON A TOUS UNE RAISON D'AIMER UNE ASSOCIATION : A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE, PARTAGEZ LA VÔTRE !

Chaque jour, l'action combinée de millions de femmes et d'hommes dans les associations transforme la société. Que nous soyons membres de ces associations ou non, nous en bénéficions et y participons tous. Qui n'a pas été inscrit à un club de sport, inscrit son enfant au centre de loisirs, bénéficié de l'action d'associations culturelles ou humanitaires (...) ?

Pour le faire savoir, **Le Mouvement associatif lance une grande campagne sur les réseaux sociaux. Utilisez le #JaimeTonAsso**, en répondant à cette question simple : "pourquoi j'aime cette association ?". Chacun découvrira alors à quel point l'apport des associations est fondamental dans notre vie quotidienne à travers le #JaimeTonAsso. **Exemple** : Parce que son #engagement au service des plus démunis fait vivre la solidarité, #JaimeTonAsso @nomdelassociation

**A partir du 22 Septembre, dites-le fréquemment !**

## Pour un renouveau des politiques publiques de la culture

Le Conseil économique, social et environnemental a publié un rapport de M. Claude MICHEL intitulé « Pour un renouveau des politiques publiques de la culture »



Vous pouvez le trouver sur le site du CESE : <http://www.lecese.fr/travaux-publies/pour-un-renouveau-des-politiques-publiques-de-la-culture>

### Nous en publions ici la conclusion

«Les politiques publiques de la culture sont légitimement interrogées quant à leur capacité à faire progresser d'une manière effective la démocratisation culturelle, à favoriser la capacité créative de la société, à garantir davantage de diversité des expressions culturelles contre la marchandisation croissante. Parce que nous avons su construire un modèle culturel original et fécond, nous doter d'instruments de régulation au service de la création, nous devons à la fois préserver ce modèle et le revivifier.

En effet, les mutations économiques, sociales et technologiques en cours bouleversent les paradigmes établis, nous imposent de renforcer et de redéployer nos politiques culturelles sous peine de rendre les mécanismes existants obsolètes ou cantonnés à un périmètre limité.

Il nous faut repenser les modes de financement pour faire contribuer tous les opérateurs qui vivent de la circulation des données, des images et des sons : il nous faut définir un autre partage de la valeur qui ne

défavorise plus les artistes et les auteurs. Il nous faut renforcer le service public de la culture et de l'audiovisuel en assurant son financement.

Sur le terrain social, il faut sortir de la précarité, promouvoir l'emploi permanent, mieux professionnaliser et poursuivre le chantier social tout en agissant contre les inégalités femmes-hommes. Nos mécanismes de soutien doivent être davantage mutualisés et des dispositifs nouveaux anti-concentration doivent être mis en place au service de la diversité culturelle.

Il nous faut aussi agir auprès des institutions européennes pour promouvoir l'Europe de la culture, pérenniser sans hésiter l'exception culturelle ce qui conduit à donner à la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), un véritable poids politique à cet effet. La mondialisation culturelle est une opportunité d'ouverture mais elle peut aussi favoriser la standardisation et des échanges culturels déséquilibrés.

La culture doit être beaucoup mieux partagée : il nous faut lutter contre les inégalités culturelles, promouvoir l'éducation artistique et culturelle en priorité à l'école et favoriser toutes les pratiques artistiques et culturelles pour toutes et tous. Si nous n'y parvenons pas, les comportements de replis et de ressentiment continueront à se développer et mettront en danger le lien social.

Il faut donc affirmer une forte volonté politique qui doit se traduire sur le terrain législatif, réglementaire et favoriser les accords professionnels. Il nous faut renouer avec une grande ambition culturelle pour une création toujours plus diverse, une société plus solidaire et ouverte aux autres cultures du monde. » *Claude MICHEL, pour la Section de l'éducation, de la culture et de la communication*

## LA COFAC NATIONALE PARTICIPE AU PREMIER SALON NATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Région Poitou-Charentes et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRESS) organisent, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Poitou-Charentes :

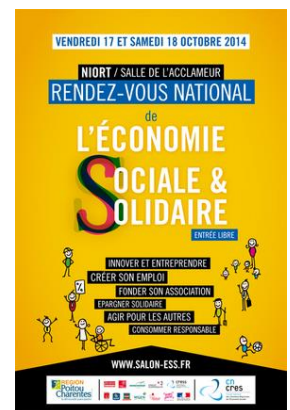
### LES 17-18 OCTOBRE 2014 A NIORT

le premier Salon National de l'ESS. A l'heure où l'Économie Sociale et Solidaire bénéficie d'une reconnaissance politique et médiatique, ce salon se veut un moment fort qui rassemble, en un même lieu, l'ensemble des acteurs de l'ESS, quel que soit leur secteur ou leur statut juridique, autour d'objectifs communs.

La Région Poitou-Charentes, le CNCRESS, la CRESS Poitou-Charentes et l'ensemble des acteurs de ce salon souhaitent créer un événement fédérateur et porteur des valeurs et principes de solidarité, d'innovation dans la recherche d'un autre modèle de développement, d'ambition pour une économie qui place l'homme au cœur de l'activité, et qui donne aux citoyens et salariés le pouvoir d'agir. Ce salon doit être un lieu d'échanges et de rencontres entre acteurs, un lieu de sensibilisation auprès du grand public, un lieu de construction de projets et de réponses concrètes aux attentes des acteurs économiques et partenaires.

Première édition nationale, ce salon offrira une large place à l'innovation sociale et à la jeunesse. Il proposera plus de 110 stands thématiques, des conférences et des ateliers, des rendez-vous d'affaires, des démonstrations et un marché.

Programme sur le site de la COFAC nationale [www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)



LE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FRDVA) COMMUNIQUE :

 La Région Île-de-France lance un appel à candidature auprès des associations et des regroupements d'associations dans le cadre du Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (FRDVA) adopté par la délibération n°39-07 du 25 octobre 2007. **Principaux extraits :**

**Conditions d'éligibilité** Pourront prétendre à cette aide :

- Les fédérations, unions, coordinations structurées à l'échelle régionale (présence dans au moins trois départements franciliens) – Axe 1.
  - Les associations régionales non encore fédérées ou des « réseaux », entendus comme groupements associatifs encore informels ou en constitution – Axe 2.
- Les projets associatifs visent les associations et non leurs publics.

Vous trouverez le détail des conditions d'éligibilité dans le Règlement d'attribution du FRDVA et la Notice explicative téléchargeables sur ce site.

<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/fonds-regional-developpement-vie-associative-frdva>

**Démarches et contacts** Une seule période de dépôt des dossiers du **1 octobre 2014 au 26 novembre 2014** pour des actions engagées au plus tôt au mois d'avril 2015 et au plus tard au mois de décembre 2015.

Le dossier à compléter est mis en ligne uniquement dans la période de l'appel à candidature. La transmission du dossier, une fois renseigné, se fera à la fois :

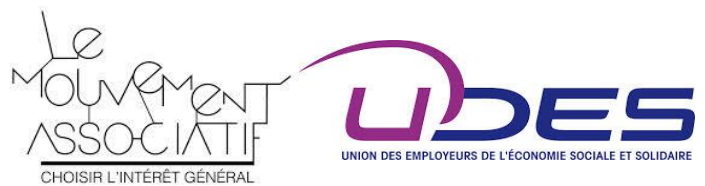
- **par voie informatique : 4 pièces** à télécharger seront à renvoyer par courriel adressé au mail suivant : [frdva@iledefrance.fr](mailto:frdva@iledefrance.fr)

- Fiche annexe formation (en format Word)
- Bilan simplifié (à renseigner impérativement dans le format informatique fourni, Excel)
- Compte de résultat (à renseignement impérativement dans le format informatique fourni, Excel)

*Merci de ne retourner aucun document en format PDF.*

- **par l'envoi d'un dossier papier complet** accompagné des pièces demandées, à :

Région Ile-de-France - Mission Démocratie régionale et Jeunesse FRDVA 115, rue du Bac - 75007 PARIS



Dans le cadre de la Grande Cause nationale 2014 dédiée à l'engagement associatif, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) et le Mouvement associatif ont signé, le 25 septembre dernier, un protocole de coopération afin de mettre en œuvre des actions pour la reconnaissance, la promotion et la défense des intérêts sociaux et économiques des associations. L'objectif : assurer une politique coordonnée de développement de l'emploi dans ce secteur. A travers la signature de ce protocole, l'UDES, acteur du dialogue social, et le Mouvement associatif, acteur du dialogue civil, s'engagent pour une durée de 3 ans à travailler conjointement pour :

Renforcer l'attractivité du secteur, favoriser le renouvellement des salariés en faisant mieux connaître les métiers des associations et leurs voies d'accès, à travers, notamment, la mise à disposition de guides et outils existants (guides du recrutement, de l'évolution professionnelle...), le relais d'actions de sensibilisation ou de campagnes de promotion de l'emploi associatif (portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire [www.emploi-ess.fr](http://www.emploi-ess.fr) ...)

Développer l'emploi associatif et suivre les politiques publiques de l'emploi par :

- Une coopération autour des Emplois d'avenir ;
- Une mobilisation pour l'emploi des jeunes et le renouvellement des équipes.

Développer la qualité de l'emploi dans le secteur associatif à travers :

- Le «Prix pour l'emploi de qualité : Mon asso s'engage!», créé par le Mouvement associatif en partenariat avec la mutuelle Chorum et l'UDES, pour promouvoir et essayer les meilleures pratiques de qualité de l'emploi associatif.
- La mobilisation autour de la démarche PMAE, développée afin de renforcer les compétences des accompagnateurs des Petites et Moyennes Associations Employeuses pour un emploi associatif de qualité.
- L'encouragement des pratiques de mutualisation et des logiques de parcours d'emplois associatifs.
- La formation des bénévoles.



**FNCTA** – Le 16<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur de Paris, au studio Raspail.

« (...) ce sont des amateurs, ceux qui aiment, ceux qui répètent des mois et des mois, pour jouer une ou deux fois, ceux qui sacrifient leur loisir, ceux qui se penchent, par plaisir et par pas-

sion sur nos textes, nos égos, nos émois, qui nous rappellent que nous sommes non seulement contemporains, mais vivants... ce sont eux qui partagent et qui font partager. » \*

\*Jean Claude Grumberg, auteur dramatique. Extrait d'une lettre envoyée à la FNCTA

Depuis 16 ans le festival de théâtre amateur de Paris, prend lieu et place au mois de novembre dans le bel écrin du studio Raspail. Dans une ville où se joue chaque soir plus d'une centaine de productions théâtrales, c'est un formidable pari que d'arriver à faire vivre cette aventure humaine, d'année en année. Organisé par le comité parisien de la Fédération Nationale du Théâtre Amateur et d'animation (FNCTA) le festival accueillera en 2014, au mois de novembre, un peu moins d'une dizaine de compagnies de grande qualité pour 8 jours de représentations. Au programme un répertoire, classique, contemporain, des créations, donné par de jeunes compagnies ou des plus anciennes sélectionnées par un jury.

**16<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur de Paris**  
**du 3 au 10 novembre 2014 au Studio Raspail**

216 boulevard Raspail Paris 14<sup>ème</sup>.

Prix d'un spectacle 10 € – Pass festival 20 €

Tel pour réservation : 01 42 16 90 00

[www.studio-raspail.fr](http://www.studio-raspail.fr) site internet du Studio Raspail pour la programmation



Nos amis du groupement Ile de France des Amis de Musée ont organisé une visite du palais des Beaux-Arts de Lille puis une visite du Louvre de Lens.

A cette occasion ils ont rencontré plusieurs responsables des Amis du Nord-Pas-De-Calais dont le président Michel Damman a présenter les activités. Si l'une des associations de la CO-FACRIF souhaitait organiser un tel déplacement, les Amis de Musée sont à leur disposition pour leur en faciliter l'organisation. Mèl : [ffsamidf@orange.fr](mailto:ffsamidf@orange.fr)

Au mois de septembre, au Festival « Cœur de Vidéo » de la Fédération Française Cinéma et Vidéo – FFCV, les clubs d'IDF se sont particulièrement distingués. Ils ont obtenu le Prix de la découverte pour le film « Raja Ampat », le Prix de la musique originale pour le film « Peur aux oiseaux », le Prix spécial du jury pour le film « La tête sur les épaules ». Par ailleurs ont été nominés : au Grand Prix du Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, le film « Life Logging » et au Grand prix de la FFCV (Jeune création : réalisateurs – de 29 ans) le film « Toussaint Louverture »

	<p><b>Lifelogging (PR2)</b>                      10mn 40s Charles Ritter AAIS Paris</p> <p><i>Une jeune femme filme son quotidien avec son téléphone portable.</i></p>	25
	<p><b>Peur aux oiseaux</b>                      20mn 40s Jeanne Romana                      NLG Ivry-sur-Seine</p> <p><i>Une jeune fille marche dans les rues de Lille? Elle a quitté les dunes, la mer pour la ville...</i></p>	33
	<p><b>La tête sur les épaules</b>                      29mn 20s Renaud Ducoing AAIS Paris  <i>Tony, prof de danse classique échange des cours particuliers contre les faveurs sensuelles de Mélanie, une jeune femme qui vit dans la précarité au camping. Dès lors les séances de danse alternent avec de troublants moments d'intimité.</i></p>	39
	<p><b>Raja Ampat le petit monde du corail</b>                      17mn 42s Christiana et Alain Bontemps                      CAVB Verrières-le-Buisson  <i>Un petit monde fascinant observé au Raja Ampat en Papouasie Occidentale au cœur du triangle du corail.</i></p>	40
	<p><b>Toussaint Louverture</b>                      8mn 30s Collectif fr l'école ERPD Hériot                      La Boissière</p> <p><i>La dernière journée de Toussaint Louverture au fort de Joux.</i></p>	83

